



Location sans bail et vente de la maison, comment faire ?

Par **Mreith**, le **29/10/2014** à **18:27**

Bonjour,

Nous vivons actuellement dans une petite maison, anciennement cabanon, que nous loue le fils de la propriétaire.

Celui ci n'a jamais fait de bail car ne voulais pas déclarer cette location au impots.

Il y a quelques mois, sa mère décédait suite à une longue maladie, le fils est donc venu nous voir pour nous annoncer la vente de la maison.

Notre question a d'abord été : qu'allons nous faire ?

Il nous a répondu qu'il allait nous donner un bail afin de nous déclarer pour que nous puissions faire valoir nos droits.

De plus, nous avons décidé de potentiellement acheter la maison, le bail nous permettant d'être prioritaire sur cet achat.

Ou en cas d'achat par d'autres personnes, de pouvoir rester dans la maison.

Cependant, le propriétaire nous a dit dernièrement "qu'il ne pouvait plus signer de papier pour la maison et ne pouvait donc pas nous faire de bail".

Ainsi nous risquons de nous retrouver à la rue du jour au lendemain.

Sachant que les factures sont à nos noms et que nous payons toujours notre loyer.

Que devons nous faire ? Quelles sont les démarches à entreprendre ?

Nous sommes dans une région où il est compliqué de se reloger.